

## Procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 4 décembre 2023

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

#### **Membres élus :**

Collège A : M. Pascal Didier, M. Philippe Georgel, Mme Esther Kellenberger, M. Éric Marchioni, Mme Geneviève Ubeaud-Séquier, M. Pascal Wehrlé.

Collège B : M. Nicolas Anton, M. Thierry Chataigneau, Mme Nelly Etienne-Selloum (jusqu'au point 2), Mme Émilie Sick, M. Jérôme Terrand, Mme Nassera Tounsi, M. Bruno Van Overloop.

Collège des étudiants : M. Marwan Bouchta, Mme Audrey Bouyer, M. Théau Delmouly, M. Arthur Eichinger (suppléant de M. Kristofer Leyes), Mme Laeticia Léger, M. Léo Mouriaux, Mme Élise Steinmetz, M. Clément Steyer, Mme Valentine Wermelinger, Mme Emma Wurtz.

Collège BIATSS : Mme Martine Bernard, M. François Daubeuf.

**Membres extérieurs** : Mme Guileine Levy (en visioconférence jusqu'au point 3), M. Olivier Meunier, Mme Jaëlle Pen-Feuillette, représentant Mme Armelle Drexler (jusqu'au point 3).

**Membres invités** : M. Christian Barth (en visioconférence).

**Membres de droit** : M. Julien Godet, Mme Béatrice Heurtault.

**Secrétaire de séance** : Mme Martine Bernard.

### **ÉTAIENT INVITÉS À CETTE SÉANCE :**

Point 3 : Mme Gaëlle Brefie-Guth, M. Corentin Brun, Mme Laeticia Léger, Mme Christie Mathias, Mme Zoé Methlin, M. Antoine Schirmann, Mme Laurine Spinali, Mme Maud Villeneuve-Adessi, Mme Anna Wanner.

### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

#### **Membres élus :**

Collège A : M. Jean-Marc Lessinger (procuration à M. Éric Marchioni), Mme Françoise Pons (procuration à M. Philippe Georgel), Mme Pauline Soulas-Sprauel (procuration à M. Philippe Georgel), Mme Catherine Vonthron (procuration à Mme Geneviève Ubeaud-Séquier).

Collège B : M. Emmanuel Boutant (procuration à M. Thierry Chataigneau), Mme Nelly Etienne-Selloum (procuration à M. Jérôme Terrand à partir du point 3), Mme Julie Karpenko (procuration à M. Jérôme Terrand), Mme Éléonore Real.

**Membres extérieurs** : Mme Ghislaine Tortosa (procuration à Mme Émilie Sick).

### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Membres extérieurs : M. Guillaume Enderlin, M. Bernard Fischer, Mme Valérie Heim, Mme Anne Winum.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16 h 05.

En préambule, Mme Esther Kellenberger, Doyen, souhaite la bienvenue et félicite les étudiants nouvellement élus au conseil, les élections ayant eu lieu du 28 au 30 novembre 2023.

Par ailleurs, Mme Kellenberger demande l'autorisation des membres du conseil d'ajouter deux points à l'ordre du jour : il s'agit d'une part des capacités d'accueil en DFGSP2 et d'autre part du projet

d'ouverture du Diplôme d'université « Micronutrition » aux préparateurs en pharmacie à la rentrée 2024/2025.

L'ordre du jour du conseil devient ainsi :

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 23 octobre 2023
2. Actualités
3. Subventions aux associations étudiantes de la faculté et projets
4. Capacités d'accueil en DFGSP2
5. Projet d'ouverture du Diplôme d'université « Micronutrition » aux préparateurs en pharmacie
6. Divers

## 1. Approbation du procès-verbal du conseil du 23 octobre 2023

- **Le procès-verbal du conseil du 23 octobre 2023 est soumis au vote : il est adopté à l'unanimité.**

## 2. Actualités

- Fermeture de Noël : la Faculté de pharmacie sera fermée du vendredi 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin. Il n'y aura pas de livraisons et le chauffage sera réduit.
- Mme Esther Kellenberger informe les membres du conseil du projet de création d'un nouveau journal de la faculté. En effet, le journal Le Comprimé n'existe plus, l'association du même nom ayant cessé ses activités. Le souhait du comité de direction et des étudiants, à présent, est de s'orienter vers un journal qui donne la parole à toutes les associations et informe sur les actualités et la vie de la faculté.

M. Théau Delmouly, Président de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS) explique qu'une charte de rattachement à l'AAEPS est prévue pour ce projet de journal qui prévoira une contribution de toutes les associations.

La création d'une nouvelle association dédiée a été écartée dans un premier temps, en raison de la nécessité de locaux associés et de questions d'ordre financier.

La ligne éditoriale portera sur les événements de toutes les associations de la faculté, avec également un objectif de vulgarisation scientifique afin de développer un esprit critique et de synthèse. Le modèle du journal est en cours de maturation, *a priori* une centaine de tirages papier et une version numérique sont envisagées.

Mme Kellenberger s'enquiert auprès des représentants des associations présents de la façon dont ils envisagent leur contribution au journal.

Mme Zoé Methlin, présidente du CEPHI, et M. Antoine Schirmann, président de Dionysos à Galien, estiment tous deux qu'il s'agit d'une bonne tribune pour disposer d'un calendrier commun des événements. Mme Élise Steinmetz, présidente de Med'Advice, estime que leurs missions seront mieux visibles. Mme Laurine Spinali, présidente d'Humanicare, espère

sensibiliser davantage le corps enseignant à leurs actions et estime qu'il s'agit d'un bon support pour partager les projets.

M. Léo Mouriaux, directeur adjoint étudiant, pense qu'il sera opportun de mettre en lumière des pôles et des thématiques, comme la représentation étudiante auprès des fédérations nationales, des informations de santé publique ou sociales. M. Mouriaux ajoute que ce sera un moyen de faire connaître les missions d'un élu.

La gratuité du journal soulève des commentaires de la part de certains membres du conseil estimant que tout travail réalisé mérite reconnaissance.

### 3. Subventions aux associations étudiantes de la faculté et projets

Mme Esther Kellenberger, Doyen, rappelle tout d'abord les subventions attribuées en 2023 :

- Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H2S) : 1 500 €
- Comité des étudiants en pharmacie industrielle de Strasbourg (CEPhi) : 1 000 €
- Dionysos à Galien : 1 000 €
- MED'Advice : 1 000 €
- Humani'Care : 1 000 €

soit un total de 5 500 €.

Les représentants de chaque association ont été invités au point 3 du présent conseil afin de présenter le résultat de leurs actions et de formuler leur demande de subvention au titre de l'année 2024.

- **Hopl'AG**

Mme Gaëlle Brefie-Guth explique que l'association Hopl'AG a organisé l'assemblée générale de l'ANEPF en septembre 2023 à Strasbourg.

Hopl'AG a pris en charge toute l'organisation logistique de l'événement.

Le bilan de l'événement est négatif, faute d'obtention de certains soutiens financiers.

L'association demande une subvention de 1 000 €.

- **2API Strasbourg**

Mme Maud Villeneuve-Adessi, présidente de l'Assemblée annuelle de la pharmacie industrielle (2API), précise que l'association organisera pour la première fois un événement en février 2024 à la Faculté de pharmacie de Strasbourg, ouvert aux étudiants en pharmacie et en master des 24 Facultés de pharmacie de France.

Mme Anna Wanner, trésorière, présente le budget prévisionnel de l'événement à hauteur de 40 700 €.

L'association souhaite une subvention de 800 €.

- **Dionysos à Galien**

M. Antoine Schirmann, président de l'association Dionysos à Galien, présente les événements 2022/2023. M. Clément Steyer, trésorier, expose le bilan financier dont le résultat est positif : 1 457,32 €.

L'association demande une subvention de 1 100 €, dans le but d'éponger en partie les vols dont elle a été victime et également de compenser la hausse des prix.

À ce sujet, Mme Kellenberger répond que la subvention ne peut viser à éponger des vols, une plainte étant à déposer à ce sujet. De même, la prise en compte de l'inflation ne peut s'appliquer à une seule association.

- **Comité des étudiants en pharmacie industrielle de Strasbourg (CEPHI)**

Mme Zoé Methlin, présidente, expose les événements organisés et à venir. Mme Mathilde Sanchez présente le bilan financier 2022/2023 dont le solde est négatif (- 957,12 €), car l'association est encore en attente de paiements liés au forum organisé.

Pour ce qui concerne les actions de visites de lycées évoquées, Mme Kellenberger souhaite une coordination des efforts avec Mme Tounsi.

La demande de l'association s'élève à 1 000 €

- **MED'Advice**

Mme Élise Steinmetz, présidente, présente les activités et projets de l'association.

M. Corentin Brun expose le résultat financier 2022/2023 qui s'élève à 3 486 €.

La demande de subvention de MED'Advice est de 1 000 €.

- **Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H2S)**

M. Théau Delmouly, président, et Mme Laeticia Léger, trésorière, présentent les activités et bilans financiers de l'AAEPS, de la coopérative et de la cafeteria.

La balance de l'exercice 2022-2023 tous comptes confondus est positive : 4 687,08€.

La demande de subvention de l'AAEPS, d'un montant de 3 000 €, englobe la création d'un fonds d'investissement pour la commission tutorat d'année supérieure, un pack pour les travaux pratiques, les frais de représentation à l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF) et les frais d'impression du journal inter-associations.

Mme Kellenberger fait part à l'assemblée de l'exclusion de la demande de prise en charge des fournitures de travaux pratiques. En effet, un travail sera mené par le comité de direction sur les obligations réglementaires de la faculté à ce sujet.

Il en est de même pour le tutorat, mission relevant de l'Établissement.

- **Humani'Care**

Mme Laurine Spinali, présidente, expose les actions 2022/2023 que l'association propose de reconduire également en 2023/2024.

M. Hugo Tep, trésorier, présente le bilan 2022-2023, qui est positif : 1 614, 31 €

La demande d'Humani'Care est de 1 000 €.

Le doyen félicite toutes les associations pour leur professionnalisme et leur énergie.

*Les représentants des associations quittent la séance.*

M. Philippe Georgel suggère qu'une lettre de soutien de la faculté soit jointe aux demandes d'aide financière faites par les associations.

Mme Kellenberger propose la répartition suivante :

- **Hopl'AG : 1000 €**
  - **2 API : 800 €**
  - **Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H2S) : 2 000€**
  - **Comité des étudiants en pharmacie industrielle de Strasbourg (CEPhI) : 1 000 €**
  - **Dionysos à Galien : 1 000 €**
  - **MED'Advice : 1 000 €**
  - **Human'iCare : 1 000 €**
- soit un total de 7 800 €.**

➤ **Les membres du conseil sont appelés à voter sur l'attribution des subventions aux associations étudiantes mentionnées ci-dessus : le vote est favorable à l'unanimité.**

- **Subvention au 12<sup>ème</sup> séminaire de microbiologie de Strasbourg**

Mme Kellenberger ajoute que la subvention de 500 euros au 12<sup>ème</sup> séminaire de microbiologie sera inscrite au budget 2024.

Ce séminaire aura lieu le 4 avril 2024 et est organisé par Mme Françoise Bringel, Directrice de recherche au CNRS, Institut de physiologie et de la chimie biologique (IPCB), M. Alexander Pfaff, Maître de conférences – praticien hospitalier à la Faculté de médecine, M. Thierry Nadalig et Mme Isabelle Caldelari, Maîtres de conférences à la Faculté des sciences de la vie et Mme Valérie Geoffroy, Professeur à la Faculté de pharmacie. Aucun frais d'inscription n'est demandé aux étudiants.

➤ **Les membres du conseil sont appelés à voter sur l'attribution de la subvention de 500 € au 12<sup>ème</sup> séminaire de microbiologie : le vote est favorable à l'unanimité.**

#### **4. Capacités d'accueil en DFGSP2**

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé la campagne relative au recueil du nombre de places offertes à la rentrée universitaire 2024 aux étudiants admis en 2<sup>ème</sup> année de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique ainsi que leur répartition pour chacune des filières et pour chaque parcours de formation.

Mme Kellenberger propose de reconduire les capacités d'accueil en DFGSP2 identiques à l'année précédente :

- 86 après une L1SpS
- 40 après une L2SpS

- 9 par les passerelles
- 5 après une L3SpS.
- **Cette proposition est soumise au vote des membres du conseil: elle est adoptée à l'unanimité.**

## **5. Projet d'ouverture du Diplôme d'université « Micronutrition » aux préparateurs en pharmacie**

Par mail du 21 novembre 2023, M. Pascal Wehrlé a demandé au comité de direction l'ouverture aux préparateurs en pharmacie du Diplôme d'université (DU) « Micronutrition », porté par Mme Caroline Wehrlé et lui-même. Ce DU est destiné jusqu'à présent aux professionnels de santé suivants : docteurs en pharmacie, docteurs en médecine, infirmier.ère.s, sages femmes, diététicien.nne.s, kinésithérapeutes, psychothérapeutes.

La demande, en accord avec le service de formation continue, se justifie par les sollicitations reçues au cours des dernières années de préparateurs, pour lesquels aucune formation courte ou diplômante n'est proposée dans ce domaine.

M. Julien Godet s'enquiert de l'accès au DU pour des candidats non bacheliers. Il est répondu que l'admission peut se faire sur validation des acquis professionnels.

- **La proposition d'ouverture aux préparateurs en pharmacie du DU « Micronutrition » est soumise au vote du conseil: elle est approuvée à l'unanimité.**

## **6. Divers**

M. Christian Barth demande la position de la conférence des doyens sur la signature par les maîtres de stage en officine d'une charte concernant la prévention des violences sexistes, sexuelles et homophobes. Mme Kellenberger répond que la charte est diffusée aux maîtres de stage en officine, et qu'il sera envisagé de l'étendre aux autres lieux de stage.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.*

Fait à Illkirch, le 6 décembre 2023



Professeur Esther Kellenberger, Doyen